

Assemblée Générale Ordinaire ASH
Salle des « Amis de la Pelote Basque » au HAILLAN
1^{er} Juin 2017 -

Cette assemblée générale fait suite à une assemblée générale extraordinaire (voir compte-rendu ci-annexé). Le même quorum est à prendre en compte ainsi que les personnes excusées.

Une remise de récompense a précédé l'assemblée générale ordinaire. C'est M. GAUSSERAND du comité départemental de la Fédération Française des Médaillés Jeunesse et Sports (CDMJSCS) représentant son président M. Yves PERPIGNAN qui fait l'éloge de Sylvie DUPÉREÉ et lui remet diplôme et médaille pour son investissement au sein de la section lutte du Haillan, du comité de Gironde et du club de LUDON.

A 20h, le président Daniel JOUHAUD déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire.

Après un rappel de l'ordre du jour, le président soumet au vote le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2016, lequel est adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Danielle LORMAN, secrétaire générale, pour la présentation du rapport moral. Rapport moral et bilan financier sont présentés sous forme de diaporama (voir ci-joint).

Assemblée Générale Ordinaire
RAPPORT MORAL

BILAN D'ACTIVITÉS

Diapos4 et 5 - Bureau général : figurent 12 membres, dont deux cooptés depuis l'assemblée générale de 2016 : Nadège SIBÉ et Thomas MURESAN.

Diapos7 et 8 - Réunions internes à l'initiative de l'omnisports

Comité directeur	3	A raison d'un par trimestre
Bureau Général	11	A raison d'une par mois
Salariés	1	10/11/2016
Présidents	1	30/08/2016
Trésoriers	2	22/11/2016
Secrétaires	1	24/11/2016

Diapo9 et 10 - Réunions des commissions

Les commissions, communication, récompenses, n'ont pas eu de réunion cette année car les sujets à traiter permettaient de communiquer moins formellement. La commission emploi s'est réunie le 10 novembre 2016. La commission finances s'est réunie à 3 reprises (dossier subventions 2017, outils trésoriers, outils subventions...). La commission matériels et équipements s'est réunie à 4 reprises, principalement pour la planification des salles. La commission règlements-statuts-assurances s'est activée à deux reprises le 17 mars et le 12 mai 2017.

Diapos11 et 12 - Assemblées générales de sections

Toutes les sections ont tenu leurs assemblées générales entre juin 2016 et ce jour.

Diapo13 - Réunions externes à l'initiative des partenaires institutionnels

- Mairie : Conseil Local de la Vie Associative (6), équipements (3), vœux (1), thème « semaine de tous les handicaps (1), Honneur aux sportifs (1).
- Comité Départemental et Régional des Clubs Omnisports : (8),
- Participations de l'omnisports et des sections sur la localité : Forum de la Vie Locale, Le Haillan est dans la place.
- AFM : Téléthon (3)

Diapo 14 – Manifestations

Les manifestations des sections sur la commune, sont à l'initiative de celles-ci (tournois, galas, soirées conviviales...).

Diapo 15 – Communication

Le site est alimenté par Cécile LAFON via Patricia BAUDOU lorsqu'elle reçoit les nouveautés de la part des sections.

Figurent sur le site des pages pour chaque section, plus, les liens des sections pourvues d'un site, à savoir : basket, football, handball, moto-tourisme, tennis, randonnée et montagne et sport éveil. Figurent aussi les liens pour les pages Facebook des sections basket, foot, hand, gym, sport éveil, sport loisir GV, et tennis. Les liens pour les fédérations, la mairie, le Conseil Général, le Conseil Régional, la DRDJSCS et le correspondant local de Sud-Ouest, sont toujours présents sur le site.

Seules les plaquettes de l'omnisports et des sections sont éditées pour être distribuées en début de saison. Les sections ont leur propre bulletin qui parvient aux adhérents par internet et nous leur demandons d'en communiquer un exemplaire au secrétariat de l'omnisports.

Diapos 16 et 17 - Services aux adhérents

- Partenariat Société Générale : cette année le soutien de 1500 € au profit de notre fonds de solidarité.
- Croix Rouge : 18 personnes ont bénéficié de la formation PSC1 utiles à tous. L'ASH prend à sa charge 50% de ces formations. Les recyclages s'effectuent lors des mêmes cours.
- ANCV : toujours partenaire pour les chèques vacances.
- Le matériel habituel est à disposition des sections (sono, valise loto, cafetière, vidéoprojecteur, photocopieur, revues, coupes et trophées)
- Une enquête a été lancée pour lister les matériels en possession des sections et susceptibles d'être prêtés.

Diapo 19 – Effectifs : 2151 adhérents, soit une progression globale de l'ordre de 3,07%

- 2015 = 2087 adhérents. Éric indique 2096 en 2015
- 2016 = 2151 adhérents (1229 hommes et 922 femmes) et une progression des féminines de 6,71%. On compte 1080 jeunes de moins de 18 ans et 1071 adultes.
- Dirigeants : 75 hommes et 112 femmes.

Diapo25 à 27– Salariés et emplois externes

- 15 personnes dont deux emplois externes (athlétisme et lutte).

A noter, la prolongation de l'arrêt maladie de Cécile LAFON qui nécessite le renouvellement du CDD de Patricia BAUDOU jusqu'au 6 novembre 2017.

Le rapport moral étant achevé, le président JOUHAUD remercie D. LORMAN et le soumet à l'adoption de l'assemblée.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Eric SAN LAZARO, trésorier général, pour la présentation du rapport financier. Le rapport financier est présenté sous forme de diaporama (voir ci-joint).

RAPPORT FINANCIER

Diapo 3 à 7 – Evolution des effectifs :

- Le nombre d'adhérents entre 2015 et 2016 progresse de 55 personnes pour atteindre **2151 adhérents**.
- L'effectif de section le plus petit est de 15 adhérents (lutte), le plus grand est de 402 adhérents (tennis). 165 adhérents représentent l'effectif moyen par section.
- Après une chute des effectifs en 2005 (1688 adhérents : départ section tennis de table), ceux-ci dépassent le niveau le plus important atteint en 2002 : 2083 adhérents pour 14 sections.
- La section hand enregistre la plus forte croissance avec une augmentation de 37 adhérents, la rando la plus forte baisse avec une diminution de 15 adhérents.
- Sur 2 ans, les effectifs progressent de 5,5%.

Diapo 8 à 12 – Le compte de résultat 2016 :

- Le résultat 2016 de l'ASH est un bénéfice de **38 955,25€** (38,09€ en 2015). Les charges, égales à **539 887,62€** diminuent de 2,3% (552571,21€ en 2015) ; les recettes de **578 842,87€** progressent de 4,7% (552609,3€ en 2015).
- La section gym artistique génère le plus fort bénéfice : 10515€ soit 108,4€ par adhérent ; le tennis le plus fort déficit : 2414€ soit 24,89€ par adhérent.

Diapo 13 à 18 – Les produits 2016 :

- Premier poste de ressources, les cotisations des adhérents s'élèvent à 286 051,02€ en progression de 22,1% par rapport à 2015 ; elles sont suivies par le produit des activités puis par les subventions.
- Le sponsoring et mécénat rapporte environ 27 000€ à 6 sections.
- La subvention municipale 2016 s'élève à **86 900€** ; elle représente une moyenne de 40€ par adhérent.
- La subvention 2016 distribuée par l'ASH aux sections correspond en moyenne à 17% des ressources d'une section ; au minimum 10% pour la gym artistique, au maximum 33% pour la lutte.
- Pour 2017, la subvention municipale s'élèverait à 86 000€. La section foot verra sa subvention 2017 diminuée de 3200€ en raison d'une gestion défailante en 2016.

Diapo 21 à 24 – Les charges 2016 :

- Les frais de licences, de déplacement et frais extérieurs ; soit 193 639€ représentent le poste principal des dépenses
- Les frais de licences de 78 761€ progressent de 11% par rapport à 2015.
- Les frais de déplacement de 48 451€ augmentent de 20,3% par rapport à 2015.
- Les frais de personnel de 169 340€ composent le second poste de dépenses. Le coût salarial des 14 salariés diminue de 2,2% par rapport à 2015, soit – 3731€.

Diapo 26 à 27 – La trésorerie 2016 :

- La trésorerie disponible se monte à **276 891€**, en progression de 18,1% par rapport à 2015.
- Le tennis dispose de la plus forte trésorerie ; 54 065€ ; la plus faible est celle du cyclo ; 880€.

Diapo 29 à – Rapports des vérificateurs aux comptes :

- **Le cabinet d'expertise comptable E Fabre a validé le compte de résultat 2016 de l'ASH et à vérifier les comptes des sections Sport Eveil et Gymnastique Artistique.**
- Pour Sport Eveil, la tenue de caisse, la codification des justificatifs, le suivi des recettes sont à améliorer.
- Pour la Gymnastique Artistique, le formalisme de la tenue de caisse n'est pas respecté, à corriger. Les achats sont à détailler, à codifier, voir justifier. A améliorer.
- **Le trésorier ASH a vérifié et certifie la régularité et la sincérité des comptes des sections hand et cyclo.**
- Hormis quelques imputations, le bon travail des 2 trésoriers est souligné.

- Remarques générales :
Non-respect de la codification des numéros de pièces comptables : **3 sections concernées**.
Utilisation de OPEN OFFICE à la place de Excel : versions 2007 et postérieures à utiliser, (le logiciel comptable ne fonctionne pas avec Open Office). **3 sections concernées**.
Pas de tenue de journal de caisse : **3 sections concernées**.
Respect de la césure des exercices comptables (2015 / 2016 et 2016 / 2017).
Non-respect des recommandations du Cabinet Comptable.
Erreurs d'écritures de paie et d'imputations de comptes.
La caisse de la section doit être détenue dans son intégralité par le Trésorier.
- Pour l'ensemble des sections, la qualité des dossiers comptables 2016 est le suivant :
9 sections avec un dossier satisfaisant.
2 sections avec un dossier à améliorer.
2 sections avec un dossier insuffisant ; à corriger.

Le rapport financier étant achevé, le président D. JOUHAUD remercie E SAN LAZARO et le soumet à l'adoption de l'assemblée.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DU PRESIDENT

D. JOUHAUD évoque une année riche en événements plus ou moins heureux.
« L'association vit... ».

« Cette année pour la première fois nous avons été conduits à exclure un dirigeant de la section football pour faute. Ceci s'est passé sur la fin de saison 2016 et le début 2017 et marquera le club pour un certain temps.

Je constate que nous sommes de plus en plus soumis à des contestations au sein des sections. Est-il dû à une évolution de la société que les personnes sont de plus en plus procédurières ?

La politique de section est conduite par son bureau et non par les parents ou les éducateurs.

Les sections confrontées à des difficultés relationnelles ou disciplinaires peuvent bénéficier de l'appui de l'omnisports à condition qu'il soit mis au courant suffisamment tôt. Toute démission d'un membre dirigeant doit faire l'objet d'une formalisation par courrier explicite de la part de celui-ci.

C'est dans le but de faciliter la gestion de ce type de difficulté que s'est avérée nécessaire la mise en place du règlement disciplinaire. »

Les points positifs à retenir sont les suivants :

- Le club est de mieux en mieux structuré. Des jeunes se sont engagés dans beaucoup de sections. Je remercie les membres du bureau général, et tous ceux qui collaborent au fonctionnement des commissions. Un point important : le club bénéficie à présent des services d'un trésorier possédant les compétences liées à cette fonction ; Éric SAN LAZARO. Merci à lui pour la rigueur qu'il applique et fait appliquer aux sections. La clarté est de mise et les finances sont saines.
- L'entraide des activités et la mutualisation de certains besoins a fonctionné cette année, malgré quelques « coup de gueule » quasi inévitables. Cela peut fonctionner également avec des activités extérieures à l'ASH.
- Plus de cohésion et de cohérence à travers l'expression de nos besoins et nos agissements. Autant d'atouts pour être, vis-à-vis de nos instances, un partenaire plus audible, encore plus crédible, pour avancer tous dans un même sens, efficacement, notamment avec la municipalité du Haillan qui

nous soutient et met à notre disposition des infrastructures. Même perfectibles, ces installations sont largement convenables.

- Le succès de l'organisation des 10 km du Haillan malgré les difficultés financières. Organisation réussie dont le succès revient à l'équipe nouvellement constituée.
- La progression des effectifs du basket et une équipe qui monte au plus haut niveau de la région. Alain LALANNE, président de la section depuis de nombreuses années n'a pas renouvelé sa candidature lors de la dernière assemblée générale. La constitution du nouveau bureau est faite, mais sans président pour l'instant. Le président JOUHAUD remercie Alain pour tout ce qu'il a apporté au basket durant ses mandats.
- La création d'une école de VTT au sein de la section cyclo. Dominique CABARBAYE, président de la section depuis plus d'un an a mis énormément d'énergie dans la mise en place de cette activité, tout en préservant les activités habituelles. Cet homme pressé a des ambitions auxquelles le club ne peut pas répondre aussi vite qu'il le souhaiterait et j'espère qu'il ne se découragera pas. Dès cette année il a mis en place l'organisation très réussie d'un critérium VTT au mois d'avril sur le Haillan. Il a instauré d'excellentes relations avec les services municipaux (TAPS) et avec le collège (entraînements et compétitions dans le cadre de l'UNSS). Félicitations à lui pour tout cela. Indiquons au passage que la section cyclotourisme est la moins dotée au niveau de la subvention et que donc, une question se pose : souhaitons-nous aider solidairement cette section, afin qu'elle puisse continuer à se construire ?
- Les déboires de la section football que le nouveau président et son équipe ont vécu depuis 2016 et que peu d'activités ont eu l'occasion de vivre même sur plusieurs décennies : conflits internes avant leur AG 2016, trésorerie en piteux état à remonter, incendie du chalet...). Malgré tout ça l'encadrement et les jeunes ont été là. L'équipe 1^{ère} monte en 1^{er} niveau de district. Félicitations à Nicolas, aux dirigeants et entraîneurs dont le dynamisme est intact.
- Les réussites de la gym, malgré des problèmes qui vont se régulariser avec le changement de mains de la trésorerie. La bonne volonté des bénévoles ne suffit pas toujours, la fonction de trésorier nécessite de posséder ou d'acquérir quelques compétences liées à cette activité. Gisèle LAPORTE a repris cette trésorerie qu'elle a déjà eue en main par le passé. Une belle saison sportive pour cette section avec entre autres l'organisation salle G. Ricart du championnat régional « pouss-up » au mois de février qui a fait salle comble. Bravo à l'équipe de dirigeants.
- Le handball dont les équipes progressent, qui met l'accent sur les formations, tout ça malgré ses conflits internes entre le bureau et un vice-président, et un éducateur qui s'autorise des choses qui ne sont pas dans l'esprit du club. Bravo pour l'organisation du tournoi régional de fin de saison dont la réussite ne pourra que marquer les instances départementales et régionales de cette discipline.
- Le judo, section posée et sereine dont certains changements sont envisagés au sein de l'équipe dirigeante à l'issue de leur assemblée générale en septembre.
- La lutte et son combat pour continuer d'exister sur le Haillan. C'est le combat de la famille DUPÉRÉ et du président Maurice MOREAU qui s'investissent pour ramener l'activité au niveau qu'on lui a connu il y a une dizaine d'années. Concernant le départ des locaux de la Sablière et le « relogement », des solutions appuyées par l'ASH ont été proposées à la mairie par la section et sont à l'étude. Les effectifs sont de 25 adhérents et peuvent encore progresser.
- Le moto-tourisme compte un groupe très uni et un effectif stable. Remerciements de l'omnisports envers les dirigeants qui, même si c'est à contre-cœur, se sont acquittés rétroactivement vis-à-vis de l'ASH des adhésions à 5 € de l'année 2004 dans un souci d'équité. Merci également pour la participation des motards dans l'organisation des 10 kms du Haillan.
- La randonnée et montagne dont les effectifs sont stables. Elle se structure en permanence et l'on sait Patrick LABBE très vigilant. Ce dernier revendique l'appartenance de son activité au secteur sportif et non loisir.

- Le Sport-éveil et cette année la naissance d'une activité pour adultes qui compte une quinzaine de personnes. Cette activité propose la découverte de sports non pratiqués au sein de l'ASH (badminton...). Concernant les cycles de découverte des sports pratiqués à l'ASH, ne pourraient-ils pas être accueillis au sein des sections concernées ? Cela pourrait participer à la résolution des problèmes de créneaux.
- Le tennis s'interroge sur son avenir. Son développement est limité. Les effectifs n'évoluent pas. La principale raison est la saturation des installations dédiées. En conséquence : crainte de voir la répartition de la subvention communale tourner en leur défaveur eu égard aux augmentations d'effectifs dans certaines sections. Il va certainement falloir se tourner davantage vers le sponsoring.
Niveau sportif, l'équipe DN4 des féminines redescendue de catégorie en 2016 pourrait être relayée par les masculins qui progressent. Rappelons que la section tennis emploie des salariés, l'enseignement y est sérieux ainsi que le suivi de la formation de l'encadrement. Ces points sont à privilégier. Ils font partie des missions de l'ASH. Ils sont appliqués au sein des sections qui n'oublient pas pour autant la convivialité pratiquée dans un bon esprit.

Pour l'avenir, nous continuerons de progresser en matière de discipline, nous continuerons également de construire avec la municipalité. Côté finances, notons que cette année les dépenses ont été réduites, les recettes augmentées et que la situation est saine. Cependant afin d'assurer la suite, il va nous falloir mettre en place de nouvelles stratégies de financements. En conclusion, il nous faut continuer à aller dans le bon sens et avancer le plus efficacement possible.

Questions de la salle

Alain LALANNE (basket) demande la raison pour laquelle l'expert-comptable est absent de cette assemblée générale.

Le président JOUHAUD précise qu'Éric SAN LAZARO et lui-même l'ont reçu la veille pour faire un dernier point. Néanmoins, l'observation lui sera transmise.

ÉLECTION DU BUREAU GÉNÉRAL

Le président JOUHAUD rappelle que le bureau général se compose de 12 personnes et énumère :

- les personnes sortantes en fin de mandat : Roger GRENET, Patrick GULLION, Alain LALANNE, Robert MORLIÈRE, Danielle LORMAN, et lui-même, soit 6 personnes.
- les personnes dont le mandat est en cours : Philippe ROUZÉ, Marie-Claude PEREIRA-RAMOS, Valérie JARRY, Éric SAN LAZARO.

Personnes concernées par le vote de ce jour

- les personnes cooptées depuis l'AG 2016 et qui se portent candidates : Nadège SIBE, Thomas MURESAN.
- les personnes qui se présentent pour un nouveau mandat : Danielle LORMAN, Alain LALANNE, Roger GRENET, Robert MORLIÈRE, et enfin lui-même Daniel JOUHAUD qui informe qu'il s'agit là de son dernier mandat et précise que si quelqu'un souhaitait prendre la présidence avant l'échéance des quatre années, il la céderait volontiers tout en restant au sein du bureau pour passer le relais.
- un nouveau candidat : Nicolas JASKOT.

L'assemblée élit ces huit personnes à l'unanimité.

Lors de la prochaine réunion du bureau général jeudi 8 juin, il sera procédé à l'élection du président et procédé à la répartition des postes au sein du bureau.

QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

ALLOCUTION DU MAIRE

Daniel JOUHAUD invite Éric FABRE représentant Mme KISS maire du Haillan, à prendre la parole.

Ce dernier salue l'assemblée et s'excuse pour son retard dû à une réunion de travail. Il évoque les constats dénoncés par certains dirigeants, de non prise en compte de demandes de l'association, telles que des réparations par les services municipaux. Il signale le nombre croissant de lettres de l'ASH adressées à la municipalité à ce propos, ainsi que le souci de la section lutte qui interpelle quant à son avenir. Il souligne que la mairie répond dans la mesure du possible à ces courriers. Le courrier ASH demandant au nom des présidents de sections un rendez-vous avec les élus pour connaître la politique municipale pour l'avenir, aura très prochainement une réponse, mais pour l'instant, côté mairie, la réflexion sur le long terme n'est pas close. Ce sont des questions légitimes de la part des intéressés, tant pour l'ASH que pour la mairie. Cela concerne également les activités sportives hors ASH (volleyball, vélo, tennis de table) qu'il paraît également légitime d'associer à la réunion qui sera programmée.

Le nerf de la guerre est pour tous les finances. Les dotations de l'état sont en baisse d'environ 400 000€. Les choix se porteront en priorité sur les écoles et la petite enfance.

Éric FABRE affirme son soutien très fervent aux associations sportives, même si cela lui a été parfois reproché par certains.

Concernant la disparité de la subvention municipale accordée au volleyball, il précise qu'il y a le poids de l'histoire et des choix qui sont faits. Il rajoute que « c'est interpellant et que nous aurons l'occasion de discuter des aides. »

Il rappelle que l'aide de la collectivité n'est pas uniquement une aide financière mais porte également sur l'aide aux manifestations par les services techniques (photocopies, prêt des bus, Pass'Asso, etc.) « La municipalité sera toujours derrière le monde associatif sportif, culturel, social. »

Il attire l'attention sur la nécessaire coordination des demandes d'aide technique sur les manifestations. Des demandes trop tardives font que la programmation de plusieurs manifestations le même jour génère des complications malgré toute la bonne volonté des services municipaux. Les aides sont aussi les infrastructures qui sont rendues les plus attractives possibles. Le sol de la salle G. Ricart est un réel problème. Il s'agirait peut-être de la couche supérieure, rien n'est vraiment certain.

Concernant la lutte, la réflexion est en cours pour savoir où la positionner, car il va y avoir une restructuration et une réaffectation des locaux suivants :

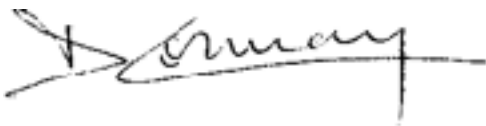
- La Sablière va accueillir un pôle associatif,
- Bel-Air un pôle sport et jeunesse,
- Centre-ville un pôle culturel.

Les utilisateurs actuels de ces installations seront reçus très bientôt afin de connaître leurs besoins et leurs envies, en sachant que tous les souhaits ne seront pas forcément satisfaits, mais tout ce qui sera possible sera fait. Tout sera fait pour que ce qu'il a été envisagé de faire pendant le mandat soit tenu.

Éric FABRE termine en remerciant tous les dirigeants pour leurs activités et actions sur la commune. « La collectivité est fière pour la vivacité reconnue des activités associatives locales. L'omnisports réunis des sections compétitives et des sections loisirs, ce qui peut générer quelquefois des discussions vives, étant donné les contraintes différentes de ces secteurs, mais rien d'anormal à cela. »

Il évoque ensuite : « en termes d'image, je retiens celle du président du football en train de pleurer lorsque le chalet du foot a brûlé. J'étais à ses côtés et ça m'a profondément marqué. Le temps de réflexion et de prise de décision municipale n'est pas le même que le temps personnel, mais le chalet sera reconstruit. On fait au plus vite. »

Fait au Haillan, le 15 juin 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lorman' with a stylized flourish at the end.

La secrétaire
Danielle LORMAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jouhaud' with a large, stylized initial 'D' on the left.

Le Président
Daniel JOUHAUD